

Référence : AAPC n°35.2018

Catégorie : Marché de travaux - VRD / infrastructures

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée (art. 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

1171 avenue du Mont Ventoux - CS 30085

84203 CARPENTRAS CEDEX

Tel: 04 90 67 10 13 Fax: 04 90 67 69 46 www.ventoux-comtat.com

Objet du marché : Pose de fourreaux en tranchée du marché gare à la future déchetterie de Carpentras (84200).

Caractéristiques principales : Les prestations du présent marché ont pour objet la pose de fourreaux en tranchée du marché gare à la future déchetterie de Carpentras (84200). Il s'agit d'assurer le raccordement à la fibre communale de la future déchetterie de Carpentras en longeant la route départementale n°49 sur une longueur d'environ 300 ml sur la commune de Carpentras (84200).

La consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement. Elle ne compte pas non plus de prestations optionnelles ni de tranches conditionnelles.

Le titulaire sera rémunéré selon un prix global et forfaitaire.

Lieu d'exécution : Route départementale n°49 - CARPENTRAS (84200).

Durée du marché : Le titulaire s'engagera sur des délais d'exécution aux termes de son offre. Ces délais seront contractuels.

La période de préparation ne pourra excéder 1 mois. L'exécution des travaux ne devra pas excéder 1 mois non plus.

Il est prévu un démarrage du marché fin novembre 2018.

Variantes et options : Les variantes seront prises en compte.

Le marché ne comporte pas d'option.

Cautionnement et garantie exigés : Le versement de l'avance est conditionné à la constitution préalable d'une garantie à première demande. Toutefois, après acceptation du Pouvoir Adjudicateur, le titulaire pourra substituer à cette garantie une caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Ressources propres de la collectivité. Paiement selon les règles de la comptabilité publique, par virement administratif, sous 30 jours, dans les conditions édictées aux articles 10 à 12 du CCAG "travaux".

Forme juridique du groupement éventuellement attributaire : Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Si le marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché.

Conditions de participation : Pour être recevables, les candidats devront produire l'ensemble des documents et renseignements énumérés dans le règlement de consultation, afin de faire la preuve de leurs capacités techniques, professionnelles et financières.

Critères d'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de remise des offres : Vendredi 16 novembre 2018, à 12h

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

Langue et unité monétaire : langue française - conclu en euros (euro(s))

Retrait du dossier de consultation : Le dossier peut être téléchargé sur le profil d'acheteur <https://www.achatpublic.com>.

Conformément aux dispositions du Décret relatif aux marchés publics, l'ensemble des échanges sera dématérialisé, y compris la transmission du DCE, ainsi que les questions éventuelles des candidats et les réponses apportées par le pouvoir adjudicateur. L'ensemble de ces échanges sera réalisé via le profil d'acheteur achatpublic.com

Conditions de remise des offres : Les offres seront nécessairement remises par voie dématérialisée,

sur le profil d'acheteur achatpublic.com, dans les conditions décrites dans le règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères
CS 88010, 30941 Nîmes, . Tél : 04 66 27 37 00. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Fax : 04 66 36 27
86